

UTILISATION EMPRISES LIGNES DE TRANSPORT Télécommunication/câblodistribution



1- Demandes sur équipements existants se trouvant sur une propriété d'Hydro-Québec seulement

- **Dans un réseau aérien existant (HQD seul, TELCO seul ou conjoint avec HQD)**

- Ajout de câble ou d'une fibre optique sur toron existant (appartenant à un Telco);
- Ajout d'un nouveau toron si HQD est déjà présent.

- **Dans un réseau souterrain existant (HQD ou TELCO)**

- Ajout d'un câble dans un conduit souterrain existant;
- Ajout d'équipement dans des boîtiers sur socle existant;
- Ajout de câbles ou d'équipement dans des chambres de raccordement existantes.

- **Le plan doit indiquer les éléments suivants:**

- Une vue en plan est suffisante. Le plan n'a pas besoin d'être scellé;
- Description des travaux à réaliser et mention à l'effet qu'ils seront sur des équipements existants;
- Identification (ou transmission) des feuillets pertinents des plans où se trouve Trans Énergie;

- Si effectif, la localisation des canalisations et structures souterraines existantes;
- La hauteur des poteaux (en mètres);
- Identification des lots et leurs délimitations, identification des structures HQTÉ et adresse civique;
- Mesure linéaire des équipements situés dans l'emprise de HQTÉ (longueur de portée);

- Si possible, les numéros de DCT et de DUSS;
- L'identification du gestionnaire/propriétaire du parc de poteaux avec le numéro du parc

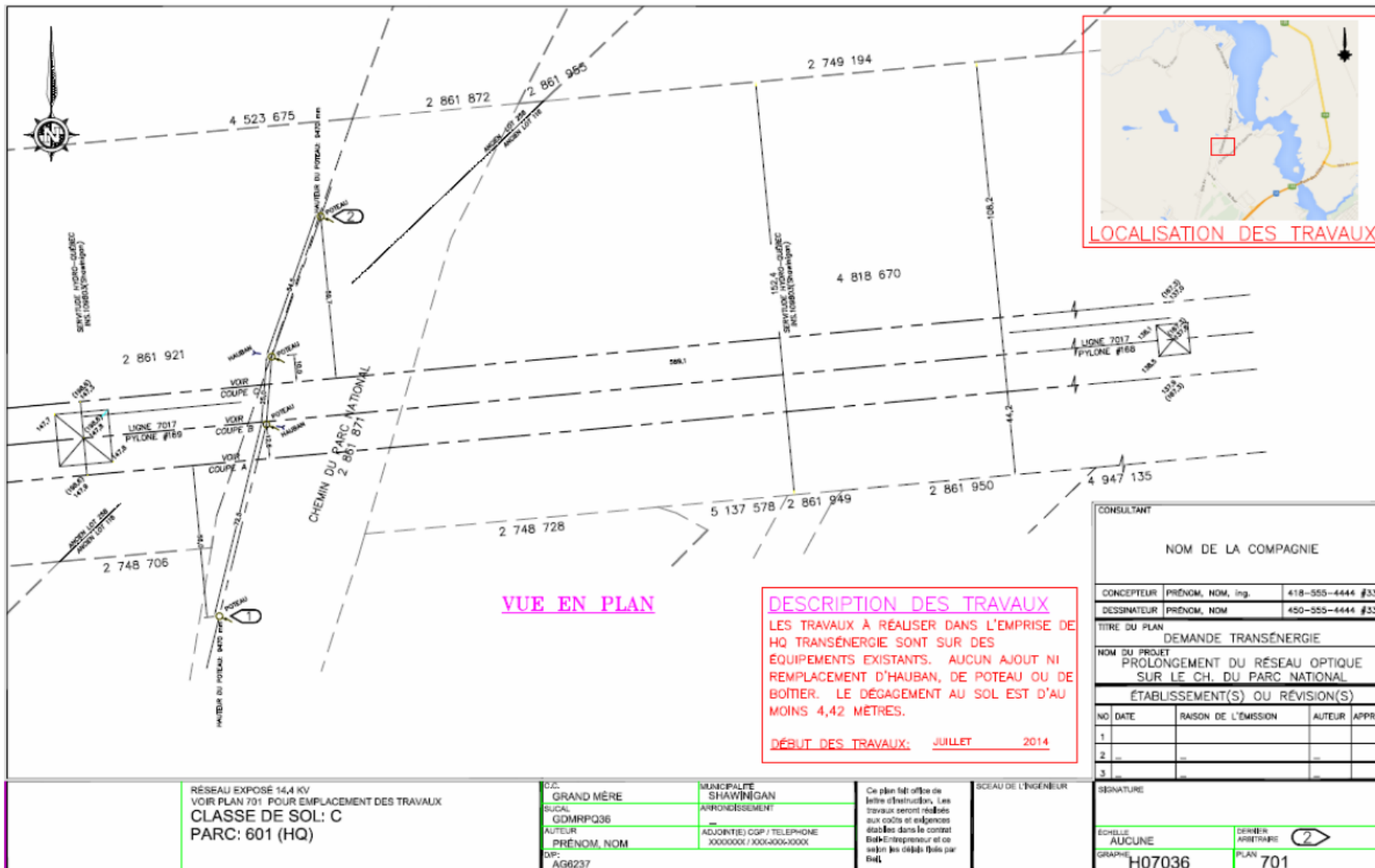
** *Il n'est pas requis de présenter une demande à l'unité Propriétés immobilières dans les cas autres que ceux localisés sur une propriété d'Hydro-Québec*

1- Demandes sur équipements existants se trouvant sur une propriété d'Hydro-Québec seulement (suite)

- **Le plan doit indiquer les éléments suivants (suite):**
- Un dégagement entre le sol et les fils les plus bas d'au moins 4,42 mètres. La note suivante doit apparaître dans un encadré: « **Aucun ajout ni remplacement de poteau, ancrage, tige d'extension ou de boîtier au sol. Le dégagement au sol est d'au moins 4.42 mètres** » (Voir exemple 1);
- Pour l'installation de nouveaux boîtiers d'épissures sur toron existant, ceux-ci doivent être non reliés électriquement et ne comporter aucune composante électronique. La note suivante doit apparaître sur le plan: « **Les boîtiers d'épissures ne comportent aucune composante électronique et ne sont pas alimentés électriquement** ».

Note:

Cependant si le dégagement entre le sol et les câbles/fils les plus bas n'est pas d'au moins 4,42 mètres (dans les pires conditions), un plan scellé avec vue de profil et vue de plan est requis (tel qu'expliqué au point 2 « *Nouveau projet ou modification aux équipements existants* »).



VUE EN PLAN

DESCRIPTION DES TRAVAUX
 LES TRAVAUX À RÉALISER DANS L'EMPRISE DE HQ TRANSÉNERGIE SONT SUR DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS. AUCUN AJOUT NI REMPLACEMENT D'HAUBAN, DE POTEAU OU DE BOTIER. LE DÉGAGEMENT AU SOL EST D'AU MOINS 4,42 MÈTRES.
 DÉBUT DES TRAVAUX: JUILLET 2014

CONSULTANT			
NOM DE LA COMPAGNIE			
CONCEPTEUR	PRÉNOM, NOM, Ing.	418-555-4444	#333
DESSINATEUR	PRÉNOM, NOM	450-555-4444	#333
TITRE DU PLAN			
DEMANDE TRANSÉNERGIE			
NOM DU PROJET			
PROLONGEMENT DU RÉSEAU OPTIQUE SUR LE CH. DU PARC NATIONAL			
ÉTABLISSEMENT(S) OU RÉVISION(S)			
NO	DATE	RAISON DE L'ÉMISSION	AUTEUR APPROB.
1			
2			
3			
SIGNATURE			
ECHILLE		DERNIER ARBITRAIRE	
AUCUNE		②	
GRAPHÉ		PLAN	
H07036		701	

RÉSEAU EXPOSÉ 14,4 KV
 VOIR PLAN 701 POUR EMPLACEMENT DES TRAVAUX
 CLASSE DE SOL: C
 PARC: 601 (HQ)

C.C.	GRAND MÈRE	MUNICIPALE	SHAWINIGAN
SUCAL	GDMRPO36	ARRONDISSEMENT	
AUTEUR	PRÉNOM, NOM	ADJOINT(E) CDP / TELEPHONE	XXXXXXX / XXX-XXX-XXXX
DVP:	AG0237		

Ce plan fait office de lettre d'instructions. Les travaux seront réalisés aux coûts et engagements établis dans le contrat Bât-Entrepreneur et ce selon les délais fixés par Bât.

SCHEAU DE L'INGÉNIEUR

2- Nouveau projet ou modification à des équipements existants

Dans un réseau aérien existant (HQD seul, TELCO seul ou conjoint)

Sur terrain propriété d'HQ:

- Ajout ou remplacement d'un poteau, hauban, d'ancrage ou d'une tige d'extension;
- Boîtiers d'épissure qui sont alimentés ou qui comportent des éléments électroniques et/ou reliés électriquement pouvant requérir une étude de protection électrique.

Sur terrain avec servitude en faveur d'HQ (appartenant à un tiers) :

- Ajout ou remplacement d'un poteau, hauban, d'ancrage ou d'une tige d'extension seulement en cas de travaux affectant les dégagements entre le réseau de distribution et le réseau de transport;
- Boîtiers d'épissure qui sont alimentés ou qui comportent des éléments électroniques et/ou reliés électriquement pouvant requérir une étude de protection électrique.

Dans un réseau souterrain existant (HQD ou TELCO)

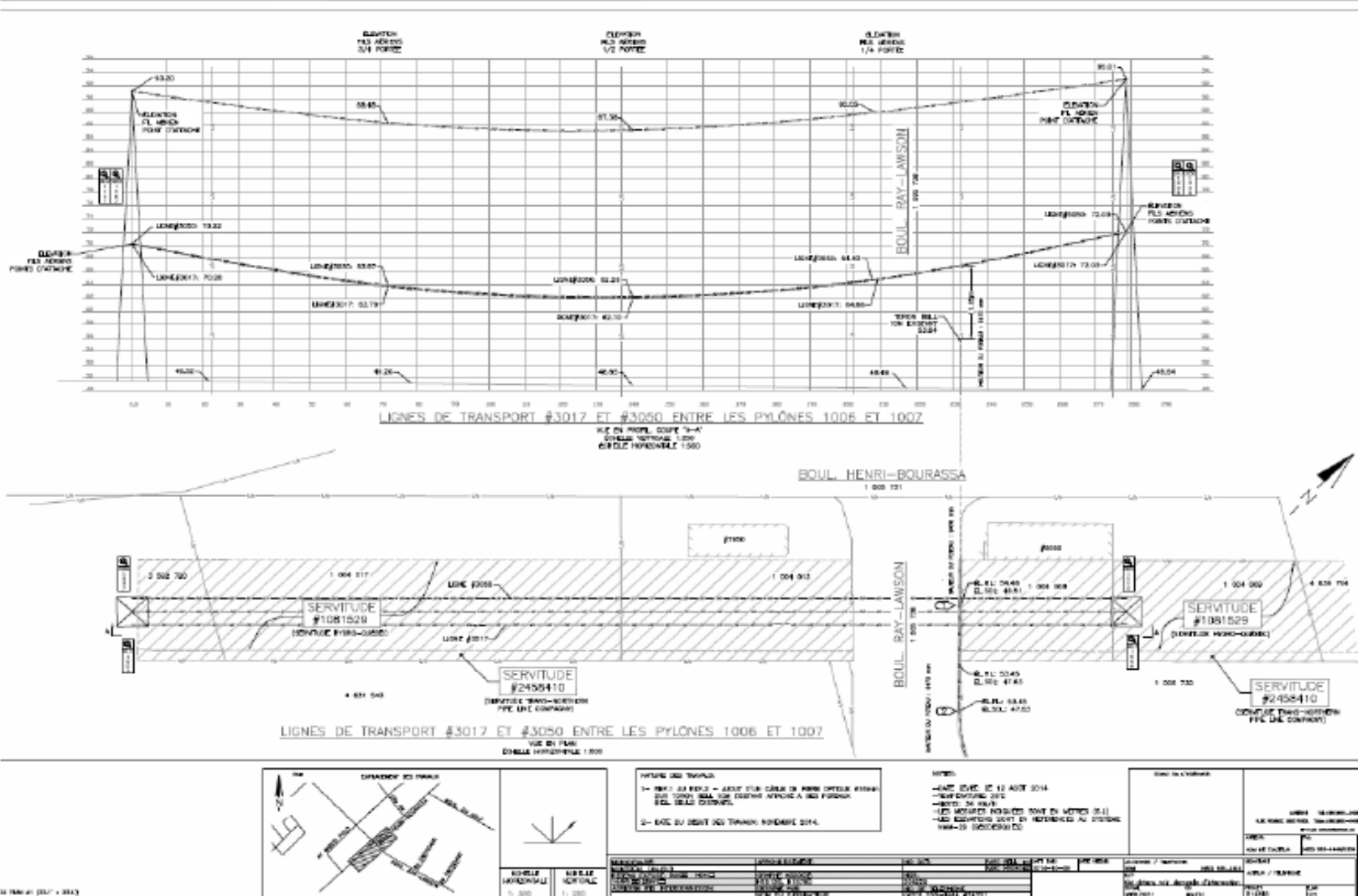
- Ajout de nouvelles canalisations souterraines;
- Ajout d'équipement sur socle;
- Ajout d'un cabinet;
- Ajout d'une chambre de raccordement.

2- Nouveau projet ou modification à des équipements existants (suite)

Le plan scellé devra indiquer les éléments suivants sur support PDF et DWG (vue de profil et vue en plan requises)

- Identification des lots, la délimitation des lots et l'identification des structures et adresses civique;
- Relevés aux points d'attache des conducteurs de la ligne de transport :
 - Indication des élévations (mesure en mètres) aux différents points d'attache des conducteurs aux supports HQTÉ ;
 - Indication des élévations relevées au $\frac{1}{4}$, au centre et au $\frac{3}{4}$ de la portée ;
 - Indication sur le plan de la date, de l'heure, de la température ainsi que de la vitesse du vent au moment du relevé
- Mesure linéaire des équipements situés dans l'emprise de HQTÉ (longueur de portée);
- Les équipements aériens (avec élévation) ou souterrains (avec profondeur) existants et projetés;
- La hauteur des poteaux pour réseau aérien (élévation en mètre);
- Un dégagement entre le sol et les fils les plus bas d'au moins 4,42 mètres (note dans la description)

- Si possible, les numéros de DCT et de DUSS;
- L'identification du gestionnaire/propriétaire du parc de poteaux avec le numéro du parc.



Traitement des demandes

1-Demandes sur équipements existants

- Délai : Prévoir jusqu'à 7 jours ouvrables pour recevoir un accusé de réception
- Frais de dossier relatifs à l'utilisation de la propriété d'HQ : 750\$ + taxes
 - Un bail sera réalisé et le loyer facturé au propriétaire du toron

2- Nouveau projet ou modification à des équipements existants

- Délai : Prévoir de 4 à 6 semaines pour l'autorisation
- Frais de dossier de 750\$ + taxes au demandeur (Câblo ou Telco);
 - Terrain servitude HQ (appartenant à un tiers) :
 - Signature d'une permission entre HQTÉ et le Telco/câblo (copie au demandeur si différent).
 - Terrain propriété d'HQ:
 - Un bail sera réalisé et le loyer facturé au propriétaire du toron

Point d'entrée:

Guichet unique par courriel à cspeidemandesdeservice@hydro.qc.ca

Révision

- Sujet à révision annuellement, sur demande de l'une des parties
- Version en vigueur en date du 2022-06-20